

Figeac. L'Apeai fait visiter la Maison Chaussé

Publié le 21/06/2013 à 03:48

personnes handicapées



C'est un projet de 5 ans, sur 4 600 m² de terrain que présentent M. Cambon et M. Dautriche./Photo DDM.

Pousser les portes de l'Apeai, 4, rue Germain Petitjean, à Figeac, c'est ce que vous invite à faire, ce samedi 22 juin, de 10 à 16 heures l'Association de parents d'enfants et d'adultes inadaptés. Une initiative pour faire connaissance avec le public.

Jean-Michel Cambon, président, et Didier Dautriche, directeur, nous parlent de cette journée à la «Maison André Chaussé».

Pourquoi ouvrir les portes au public ?

Notre nouveau bâtiment est achevé, il entre doucement en fonction. Le Service d'aide à la vie autonome y travaille déjà ; puis en septembre ouvriront les 6 places d'accueil temporaire adultes, et début 2014, les 4 places enfants. Par son architecture imaginée par Stéphanie Fabre et Éric Gillet, sa fonctionnalité, sa combinaison de matériaux, son esthétique, sa toiture végétalisée, ses puits

de lumière, son patio central, c'est une construction originale qui mérite d'être découverte. Cette porte ouverte sera aussi l'occasion de présenter l'Apeai et les projets de vie qu'elle propose aux personnes handicapées.

Pourquoi ce nouvel équipement à Figeac ?

L'idée est de devenir une plateforme de services destinée aux personnes handicapées, quels que soient leur handicap et son degré, afin de répondre à leurs besoins au fil de leur vie. L'Apeai propose ainsi un hébergement permanent au Foyer de vie des Cèdres, pour des personnes peu autonomes. Elle gère l'Esat de l'Aiguille (restauration, blanchisserie) et assure un hébergement à ces travailleurs handicapés. Enfin, grâce à son service d'aide à la vie autonome, elle accompagne l'hébergement à domicile. Avec ce nouveau bâtiment, rue Petitjean, nous déclinons donc une nouvelle proposition : l'hébergement temporaire pour adulte et enfant dès 6 ans.

En quoi consiste l'hébergement temporaire ?

Il s'agit de proposer un lieu de vie socialisant avec des chambres privatives et leur salle de bain, des espaces de vie, de loisirs et d'activité, une salle à manger collective, une salle de soins balnéothérapie, etc. Ce temps d'hébergement temporaire, car limité à 90 jours par an maximum, offre un temps de répit pour les familles. On confie son proche à du personnel formé et qualifié qui va favoriser le lien social et collectif, dans le respect des capacités de la personne handicapée. Il y a très peu d'établissement comme celui-ci en France, nous sommes le seul dans le Sud. Sur une année, les 10 places d'accueil bénéficieront à 60 à 70 personnes.

C'est un bel hommage rendu à André Chaussé.

Il a été le 1er président de l'Apeai. Toute sa vie durant il a beaucoup donné dans le domaine du handicap, c'était normal que cette maison porte son nom. À titre personnel, il a été un médecin attentif au suivi de notre fils handicapé, cela nous touche d'autant plus de baptiser cette maison André Chaussé.

Propos recueillis par Laëtizia Bertoni.